



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ONU

Question écrite n° 111077

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître la position de la France sur un éventuel élargissement de la composition du Conseil de sécurité des Nations unies.

Texte de la réponse

Alors que la dernière réforme de la composition du Conseil de sécurité remonte à 1963 (création de quatre nouveaux sièges non permanents pour porter le Conseil de 11 à 15 membres), un nouvel élargissement du Conseil de sécurité est nécessaire. Une telle réforme contribuera à renforcer l'autorité et l'efficacité du Conseil de sécurité en prenant en compte, dans la composition de celui-ci, les nouvelles réalités géopolitiques. L'augmentation du nombre de membres du Conseil doit concerner les deux catégories, les permanents et les non permanents, afin de tenir compte de l'émergence des nouvelles puissances qui ont la volonté d'assumer cette responsabilité et qui sont en mesure, compte tenu de leur poids (démographique, économique, politique), d'apporter une contribution éminente (politique, financière, militaire) à l'action des Nations unies en matière de paix et de sécurité internationales. Il est également nécessaire d'accroître la présence des pays du Sud au Conseil de sécurité. L'initiative du G4 (Allemagne, Japon, Inde, Brésil) répond à ces objectifs. C'est pourquoi la France soutient le projet présenté par ces quatre pays, qui prévoit l'entrée de six nouveaux membres permanents (le G4 et deux États d'Afrique) et de quatre nouveaux membres non permanents. Alors que le multilatéralisme est soumis à des défis considérables, il est aujourd'hui important de renforcer l'institution centrale pour l'action des Nations unies en matière de paix et de sécurité qu'est le Conseil de sécurité. Le débat sur cette question a été engagé il y a plus de dix ans et s'est poursuivi depuis lors, à travers de larges consultations. La France espère que cette réforme pourra aboutir dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111077

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12296

Réponse publiée le : 26 décembre 2006, page 13564